

Eglises menacées et restaurées : y-a-t-il péril pour les saintes demeures ?

Si plus de 3 000 églises rurales menaceraient ruine, jamais la France n'a autant restauré ses édifices religieux. Pourtant leur reconversion n'est plus forcément un tabou.



Tandis que l'archevêché bordelais mettait récemment en vente deux de ses églises sur Internet, c'est aux bons soins des bulldozers que la société Eiffage a confié, la semaine passée, la chapelle des Rimains, à Cancale (Ille-et-Vilaine). Loin des ors du Vatican, nombre de chefs-d'œuvre seraient ainsi en péril dans cet Hexagone qui ne sait toujours pas les compter

Aussi étonnant que cela puisse paraître, pas plus l'institution religieuse que l'une des pléthoriques administrations n'aura en effet été capable de recenser avec précision le nombre d'églises catholiques, de temples protestants et de chapelles orthodoxes. De 40 000 à plus de 100 000, l'écart reste d'ailleurs si peu mince qu'il incite aujourd'hui à quelques vives querelles de clochers.

Selon l'Observatoire du patrimoine religieux, se fondant sur un rapport du Sénat, pas moins de 5 000 à 10 000 édifices, pourtant classés, seraient ainsi promis à l'abandon ou à la ruine d'ici à 2030.

Sauf que, entre l'évidente crise de foi vidant chaque week-end un peu plus les églises et celle de mauvaise foi, certains semblent s'être soumis à la tentation catastrophiste. « À vouloir trop bien faire, ils vont trop loin », assure Benoît de Sagazan, rédacteur en chef du « Monde de la Bible » (lire ci-dessous). « Ma collecte n'est sans doute pas exhaustive, mais je n'ai compté que 267 églises réellement menacées, dont 17 à Paris, et 27 nouvelles signalées depuis 2013. »

590 souscriptions en 2013

Mais, à l'ombre de nos 86 cathédrales - propriétés de l'État depuis 1789 -, captant une bonne partie des 100 millions d'euros réservés au patrimoine religieux des monuments historiques, les catholiques des champs savent certains de leurs villages bel et bien contraints de faire vœu de

pauvreté, quand bien même la loi de 1905 impose l'entretien des églises aux maigres finances communales.

D'autant plus ruineuses à rénover que seules 12 000 sont classées, beaucoup de coquilles vides ont d'ailleurs déjà définitivement été fermées à double tour, faute de pèlerins ou de prêtres. C'est donc aussi désormais grâce au mécénat populaire ou d'entreprises que plusieurs associations tentent de boucher les trous. À l'instar notamment de la Fondation du patrimoine, qui, outre ses bonnes œuvres laïques, a également mis en place des centaines de collectes locales. « Modestes, méconnus, d'innombrables petits édifices vernaculaires ponctuent nos paysages et en font la diversité », plaide son porte-parole, en faveur de ce « trésor des humbles ». Parmi les 802 nouvelles souscriptions lancées l'an dernier, 590 concernaient le patrimoine religieux, dont une cinquantaine en Aquitaine.

Car, si rares sont évidemment les propriétaires - publics comme privés - à se vanter de posséder une église mal entretenue, ces problèmes de trésorerie en conduisent d'autres à la stratégie du pourrissement, que dénoncent, en particulier, les militants du site clochers.org. « Pour se débarrasser d'un bâtiment, il suffit de le laisser pourrir vingt ans, de l'entourer ensuite de bandes rouges pour signifier son danger, puis de faire établir un arrêté... La démolition n'est alors plus une honte, elle est conseillée. »

Hôtels, cinémas, restos...

Selon la Fondation du patrimoine, seulement une vingtaine d'églises auraient été démolies depuis le début des années 2000, révélant sans doute même là un solde positif une fois additionné le nombre de clochers nouvellement érigés, comme bientôt encore dans l'écoquartier bordelais Ginko. « Pour le reste, entre les subventions et le mécénat, jamais la France n'a restauré autant d'édifices religieux qu'aujourd'hui. Jamais autant, et jamais aussi bien. » Le « french » paradoxe d'une République dont la charité chrétienne dépasse parfois celle de la maison mère romaine.

Mais si le doux euphémisme de la « déconstruction » reste un tabou valant force courriers d'insultes aux maires osant pareil « sacrilège », la reconversion n'est plus en revanche un péché électoralement mortel.

Pour preuve, ces dizaines d'églises accrochant déjà à leur frontispice l'enseigne d'un hôtel ou d'une salle de concert, comme à La Rochelle ; d'un cinéma, comme à Bordeaux avec l'Utopia ; d'un restaurant, à Angers ; ou même, à Nantes, celle d'une discothèque.

Marchands du Temple

Entre les vendeurs et les marchands du Temple, ce business encore marginal ne fait d'ailleurs sans doute que commencer, encouragé par les modèles québécois ou anglais. Car, si le maire n'a officiellement aucun droit de regard sur l'usage de l'église, les demandes de désaffectation seraient aujourd'hui presque toutes contresignées par des évêques bien conscients de l'inexorable érosion dominicale.

« Déjà des églises reconverties en discothèques »

Benoît de Sagazan recense au jour le jour les églises en péril... ou à vendre.

Rédacteur en chef du « Monde de la Bible », le Bordelais Benoît de Sagazan poursuit l'inventaire sur son site Internet : patrimoine.blog.pelerin.info

« Sud Ouest ». Personne en France ne connaît donc le nombre exact d'églises et de chapelles ?

Benoît de Sagazan. C'est incroyable, mais depuis cent ans que l'on essaie de les inventorier, il n'existe pour l'heure que des extrapolations. Certains parlent de 40 000, d'autres de 100 000, et il n'est pas certain que les diocèses eux-mêmes connaissent leur patrimoine immobilier. Rien de très précis non plus du côté des ministères de l'Intérieur et de la Culture.

Selon votre veille, seules 19 églises ont été démolies depuis le début de ce siècle ?

D'autant que nous n'avons jamais autant restauré d'églises que depuis les années 80. Selon moi, 270 sont en danger, dont quelques-unes qui ont dû être fermées au public, mais c'est relativement peu. À Paris, parmi les 15 menacées, 2 sont tout de même classées chefs-d'œuvre en péril. Ce ne sont pas d'ailleurs les communes les plus riches qui restaurent le mieux, tout comme les municipalités de gauche ne sont pas forcément celles qui démolissent le plus.

L'État, qui n'aurait donc jamais autant dépensé d'argent pour les églises dont il est propriétaire, souffre pourtant de nombreuses critiques ?

L'entretien des églises était certes meilleur de la fin du XIX^e jusqu'à la loi de séparation de 1905, mais il n'y a jamais eu d'âge d'or. La polémique n'est pas nouvelle, relisez Victor Hugo, ou bien souvenez-vous que l'abbaye de Cluny a purement et simplement disparu au lendemain de la Révolution, tandis que celle du Mont-Saint-Michel n'a été sauvée qu'en étant transformée en prison.

Pour vous, la reconversion de ces lieux de culte n'est d'ailleurs pas un tabou...

Il y a de moins en moins de fidèles, de moins en moins de prêtres, et donc moins besoin d'églises. Tant que l'on en respecte un minimum l'esprit et que l'on ne cherche pas à choquer, mieux vaut encore une reconversion qu'une démolition... Certaines ont déjà été transformées en discothèques. Là aussi, la vente d'églises est un phénomène connu depuis la Révolution, cela a parfois permis leur sauvegarde. La tendance revient en force depuis une dizaine d'années, même si ce type de biens reste longtemps sur le marché. Lors d'une « photographie » des ventes que j'ai récemment prises sur Internet, 43 chapelles et églises étaient à vendre.

D'autant que la réaffectation des lieux de culte n'est pas chez nous chose aisée ?

Contrairement à d'autres pays, comme le Québec, qui ont su en faire de vrais centres polyvalents, l'hostilité est forte. Pourtant, si la communauté chrétienne n'est plus assez forte pour faire vivre le lieu, autant qu'elle le partage. Beaucoup d'activités sont compatibles, en particulier celles qui élèvent l'esprit, comme la lecture, le cinéma, le théâtre ou bien sûr les œuvres sociales.

Un tel sujet ne risque-t-il pas de toute façon la caricature communautaire autant, à l'inverse, que la récupération identitaire ?

Nous devrions en effet prendre exemple sur la Grande-Bretagne, où l'Église anglicane a été associée à une grande commission nationale de reconversion. En France, les diocèses sont hélas un peu trop abandonnés à eux-mêmes.

(Recueilli par S. C.)